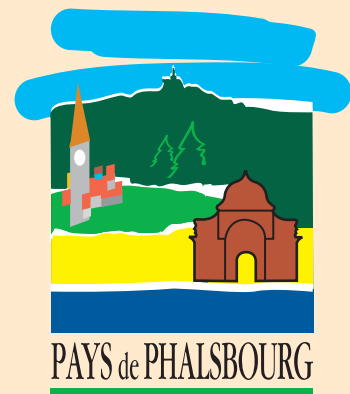


Paroles de Communauté



LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG



EDITORIAL

Je vous tire ma révérence !

La roue tourne et personne n'est indispensable. Dans moins de 3 mois je passerai le relais à la tête de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg. Les élections de mars prochain désigneront les nouveaux délégués qui installeront une nouvelle équipe qui sera en charge de piloter notre Communauté de Communes dans sa nouvelle configuration avec PHALSBOURG, la ville prodigue, de retour.

Après 19 années passées à la tête de cette nouvelle formule d'intercommunalité, j'ai envie de vous livrer quelques impressions. D'abord je voudrais rendre hommage et remercier les délégués élus de 1994 qui ont décidé de mettre en place notre intercommunalité. A cette date, nous étions des précurseurs en Moselle. Il est vrai, qu'à l'époque, l'ambiance, entre les Maires du Canton, faisait des jaloux parmi les autres et la solidarité de notre amicale, l'implication des conjointes lors de nos rencontres, la chaleur humaine de nos relations étaient les atouts de notre réussite. Les temps ont bien changé, plus égoïstes, une vision très individualiste, une certaine jalousie sur le voisin, un manque évident de vision globale de l'avenir de notre territoire, ont rendu, à l'échéance de chaque élection municipale, la tâche communautaire un peu plus dure et moins efficace. Si beaucoup d'actions ont été menées, à l'image de la cuve à fioul, si le chauffage nous met en conditions confortables durant l'hiver, au printemps, quand la cuve est vide, il ne reste plus rien. Seuls restent les investissements durables et qui généreront des emplois pour demain.

La zone des Grands Horizons sur BROUVILLER avec malheureusement 10 années de retard, la Vallée des Éclusiers, la Chèvrerie, demain le village de gîtes de DABO, les voies cyclables ; oui nous avons misé sur la richesse patrimoniale et paysagère de notre territoire afin d'asseoir et développer l'économie touristique.

Hier le bois était notre richesse et voyez ce qu'il en reste ! Il faut noter que tout cela a été réalisé sans emprunt et avec une fiscalité dont la contribution moyenne des habitants, via l'impôt intercommunal, avoisine 19,52 €. Je laisse la Communauté de Communes sans dette et avec des comptes conformes à une bonne gestion...

SOMMAIRE

Edito (suite).....	p. 2
Vallée des Eclusiers.....	p. 3
Visite du Sous-Préfet.....	p. 4
Développement touristique.....	p. 6
Une commune de notre territoire.....	p. 8
Retour de Phalsbourg.....	p. 10
Retour à Phalbourg.....	p. 12
Service culturel.....	p. 13
Services à la population.....	p. 15
Emploi.....	p. 16

Directeur de publication : Jean Grosse
Impression : Imprimerie L'Huillier
Crédit photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
Ville de Phalsbourg - Moselle Tourisme Collection J-C Kanny
Dépôt légal : Février 2014





N'oublions pas les autres actions, comme les aménagements des fonds de vallée de la ZORN et de la ZINSEL, le portage de repas, la médiathèque avec la collaboration des bibliothèques de nos villages et de leurs bénévoles, la banque de matériel avec entre autre ses 18 tentes, les déchèteries ; tous ces services ont amélioré le quotidien de nos concitoyens. Beaucoup de ces actions ont été cofinancées par des collectivités (CG 57, CRL), l'Etat, le Massif Vosgien, et l'Europe. Qu'ils soient tous remerciés. MERCI du fond du coeur de nous avoir rendu une toute petite partie de nos impôts ! Hier encore, nous avons la chance, de par nos atouts géographiques et nos richesses, de faire partie des régions dites riches ou privilégiées.

Aujourd'hui, nous voyons le chômage et la récession prendre racine sur notre territoire. Une nouvelle aire redémarre avec l'arrivée de la ville. Les choses resteront compliquées et les élus de la ville devront rapidement avoir une vision territoriale plus large et privilégier l'intérêt communautaire.

L'intérêt communautaire, c'est faire ensemble ce que nous n'aurions pas fait tout seul ou faire mieux ensemble ce que seul nous pouvions bien faire. C'est à ce prix que notre territoire pourra se maintenir et je l'espère se développer pour le bonheur de nos enfants. Ceux-ci doivent pouvoir travailler et vivre au Pays.

Si beaucoup de choses sont encore à réaliser, il faudra se donner les moyens financiers car les caisses de nos co-financiers institutionnels sont vides. La venue de la ville apporte peu de moyens financiers supplémentaires au budget 2014. Les charges transférées représentent, à peu de choses près, les ressources liées à l'arrivée de la ville. Cette réalité est contraire à ce qu'affirmait un fonctionnaire des services fiscaux de la Préfecture en disant que l'arrivée de la ville apporterait de la richesse financière.

Alors en remerciant mes amis proches qui n'ont cessé de se couper en 8 pour servir la collectivité, je leur souhaite de garder la main afin de continuer les actions pour faire prospérer notre beau Pays de Phalsbourg. Si le tour de table s'est agrandi, ce sera une chance de pouvoir atteler des nouvelles compétences et volontés humaines à la tâche quotidienne exigée par nos mandants.

J'adresse un MERCI spécial à mes vice-présidents. Eric WEBER et Christian UNTEREINER pour leur implication dans le développement économique et les finances, Eric BARTHELEMY et René BREIDENSTEIN pour leur bonne gestion de l'environnement, des déchets et surtout pour le suivi de nos chantiers. J'adjoints à ces remerciements les membres du Bureau pour leur disponibilité et tous les Conseillers Communautaires pour leur participation active.

MERCI à tous les collaborateurs salariés, chacun à son niveau, a largement contribué à faire tourner cette roue qui ne s'arrêtera pas, mais bien au contraire, va encore s'accélérer.

Bon courage à toutes et à tous pour 2014.

Jean GROSSE
Président

Vallée des Eclusiers

La Vallée des Eclusiers valorisée par la pêche



Le 5 septembre dernier, le comité de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) a approuvé le projet de bail proposé par la Communauté de Communes. Ce contrat prévoit la mise à disposition à l'association du droit de pêche sur le parcours de la Vallée des Eclusiers englobant le port Sainte-Marie et la portion du canal entre les écluses 1 et 4.



Sur le terrain, le projet s'est concrétisé samedi 30 novembre avec l'alevinage de 100 kg de poissons en présence des élus de la structure intercommunale et des membres de l'AAPPMA de Dabo. Des tanches, des gardons, des perches, des carpes et autres sandres et brochets peuplent à présent le port de Sainte-Marie. L'AAPPMA de Dabo dispose d'un site internet où vous pourrez

trouver toutes informations : www.aappma-dabo.fr

Maisons éclusières : préservation du patrimoine

Afin de rendre vie à cette vallée et de sauvegarder ces maisons typiques, la Communauté de Communes a décidé de réhabiliter les maisons éclusières. Ainsi, des travaux de mises aux normes électriques, de couverture, de menuiseries extérieures ont été menés en 2013.

En parallèle, l'équipe du chantier d'insertion procède à l'entretien courant de ces maisons et réhabilite l'intégralité de la Maison Eclusière n°4 en vue d'en faire un gîte.



Visite de l'ONF

Au titre des thématiques du patrimoine et du foncier, une délégation de la Direction de l'Office National des Forêts de Metz a effectué une visite de la vallée des éclusiers en septembre dernier.



Les élus ont présenté aux 60 participants les actions de valorisation de la vallée par une découverte en train touristique.

La filière bois

La production, via le bois bourgeois ou non, servait jadis à construire et chauffer les maisons. Se rajoute l'utilisation industrielle avec, entre autre, l'usine Dépalor. Devant la volonté des écologistes soucieux de développement durable s'ajoute encore le bois énergie sous toutes ses formes. Depuis quelques années des groupes étrangers Nordiques se sont installés à Golbey et ailleurs et sont aussi devenus de gros consommateurs. La filière bois souffre de la pression insoutenable induite par l'important volume de grumes achetées pour l'export et ceci jusqu'en Chine.

Conséquence, le bois se faisait de plus en plus rare et le prix n'a cessé de monter. Notre filière locale en subit les effets sur la compétitivité et la concurrence ne se fit pas attendre. Aujourd'hui notre territoire qui comporte plus de forêts que de terres agricoles se retrouve avec des scieries fermées, des premiers transformateurs en difficultés et des ouvriers au chômage.



Visite de l'Entreprise Bâtiment et Charpente de l'Est de Haselbourg

Roumanie, qui achète les bois à 10 à 15 € plus cher le m³ et font, malgré cela, encore de bonnes marges tout en étant en prix de revient encore moins chers que nos entreprises. La fiscalité française et le coût de la main-d'œuvre sont les causes essentielles de notre manque de compétitivité.

Monsieur le Sous-Préfet s'est engagé à réunir l'ONF afin de voir si une solution locale ne pourrait pas donner un peu d'oxygène à notre filière.

Un hommage tout particulier, à Claude CHRISTOPH, qui nous a malheureusement quitté et qui avait largement contribué à la réussite de cette journée.



Visite de l'Entreprise Saint Jean Emballage de Waltembourg

Monsieur le Sous-Préfet a voulu se rendre compte des difficultés de cette filière et n'a pas hésité à parcourir le territoire allant visiter les quelques rescapés de notre secteur. Une première visite chez Bois et Construction de l'Est à Haselbourg, un passage à la scierie Weber de Neumuhl, un arrêt à Saint Jean Emballage à Waltembourg pour finir en réunion en Mairie de Saint Jean Kourtzerode afin de faire le point de la journée.

Au bilan, c'est le manque de matière première et son prix qui sont les premières causes des difficultés de la filière. Ensuite viennent les concurrences des monstres qui se sont créés dans ce métier. Et pour finir, dans le domaine des produits élaborés comme les palettes, la concurrence des Pays de l'Est dont la



Jean GROSSE

La réunion des maires

Monsieur le Sous-Préfet, Eric INFANTE, a souhaité visiter tous les Maires. Comme l'arrondissement est très grand, il a suggéré de réunir les élus du Pays de PHALSBOURG avant de les revoir individuellement.

C'est ainsi que Monsieur Roland GESCHWIND, Maire de Danne et Quatre Vents, a eu le plaisir de présenter longuement sa belle commune à ses collègues Maires et aux Vice-Présidents de la Communauté de Communes.

Dans l'ordre du tour de table, chaque élu fait alors part de ses projets pour sa commune. Tous tendaient la main afin de solliciter une manne devenue rare, des aides financières de l'Etat via Monsieur le Sous-Préfet. Monsieur INFANTE, sans coup férir, annonçait que les promesses de son prédécesseur restaient des promesses qui ne l'engageaient en rien. Ce message fut très vite compris par tous.

Dans le domaine du souci au quotidien, les Maires se sont plaints des problèmes de sécurité des biens dans les villages surtout le long de la RN 4. Les dégâts de sangliers et de gibiers rouges sont la cause de désagréments dans les cultures particulièrement à HENRIDORFF et sur les jardins et espaces verts notamment à HULTEHOUSE. Le Président Jean GROSSE sollicite l'aide de la Sous-Préfecture afin de pouvoir, lors de la prochaine adjudication des chasses communales, faire une consultation au mieux disant afin de protéger davantage les cultures. Monsieur le Sous-Préfet s'est engagé à nous faire part des démarches à suivre dans ce sens.

Dans le domaine de la circulation routière des engins et tracteurs agricoles, Jean GROSSE fait part des difficultés que rencontrent ces véhicules par l'interdiction de circuler sur le tronçon Magasin Vert et carrefour SARREBOURG zone de la Bièvre – NIDERVILLER et même jusqu'à Cap Ouest afin de se rendre à LORCA. Ces mêmes véhicules empruntent la RN4 de PHALSBOURG au Magasin Vert et sont ensuite dirigés via REDING et ses labyrinthes et SARREBOURG centre ville. Le passage de ces engins souvent encombrants gênent énormément la circulation en milieu urbain alors que la voie rapide avec sa bande d'arrêt d'urgence donnerait l'espace suffisant sans gêner la circulation sur la RN 4. Jean GROSSE rappelle que cette demande est depuis longtemps sur le bureau de la Sous-Préfecture.

C'est dans une ambiance cordiale et sympathique que le Sous-préfet clôture cette rencontre en étant satisfait de cette prise de connaissance des soucis des Maires du secteur de PHALSBOURG. C'est autour d'une table préparée et servie par Paul KNOPF, ancien Maire de Danne et Quatre Vents, et ses enfants dans le cadre apaisant de " Bonne Fontaine " que se termina la soirée de travail.



Réception des travaux du bâtiment agro-touristique le 17 juillet 2013



Réception des travaux du bâtiment



Aménagements extérieurs



Chèvrerie

Inauguration du bâtiment agro-touristique

Les élus locaux ainsi que les représentants de l'Etat, de la Région et du Département, ont, lors de l'inauguration de la chèvrerie du château de Lutzelbourg, salué la portée et l'exemplarité de ce projet audacieux. Impliquant conjointement le financement à parts égales de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg et de la commune de Lutzelbourg mais également des aides de l'Etat, de la Région Lorraine et du Département de la Moselle, ce chantier a été mené à bien en un an, sous l'égide de la Communauté de Communes.



Cérémonie d'inauguration du 04 octobre 2013

Aujourd'hui, cette ferme s'inscrit de façon prometteuse dans la nouvelle offre touristique locale. Ouverte depuis début août, elle draine déjà de nombreux visiteurs avides tant de fromages de chèvres que d'un environnement bucolique entouré d'animaux. Site internet : www.le-grand-chevrier.com

Son autre ambition liée à la valorisation du site par l'entretien des espaces verts assuré par les chèvres autour du château, est quant à elle plus discrète, ce remodelage du paysage étant plus long à se voir réaliser. Vous pourrez toutefois constater par vous-même « l'ardeur des biquettes » pâturent sur le site en leur rendant visite (tenir ses chiens en laisse).

Nous souhaitons à la famille Destouches pleine réussite dans le développement de leurs activités et au canton de Phalsbourg de profiter des retombées indirectes de ce nouveau potentiel touristique.

Grégoire PERRY



Développement touristique : nouvel horizon

A travers le nouveau Schéma de Développement Touristique 2013-2017, le Conseil Général de la Moselle souhaite :

- offrir aux Mosellans et aux touristes une meilleure qualité de service,
- optimiser les dépenses des collectivités par la mutualisation des moyens,
- assurer une promotion performante du territoire permettant de développer l'attractivité de la Moselle.

Pour cela, il compte parvenir à un maillage plus équilibré et complet du territoire mosellan en Offices de Tourisme et ainsi mieux accompagner les territoires.

Par ailleurs, les normes de classement des Offices de Tourisme ont été modifiées et la commune de Dabo a été amenée à déposer, avant le 1er janvier 2014, une nouvelle demande de classement de son Office de Tourisme.

Ces changements ont conduit à une réflexion sur l'organisation du tourisme sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Un diagnostic a permis de recenser :

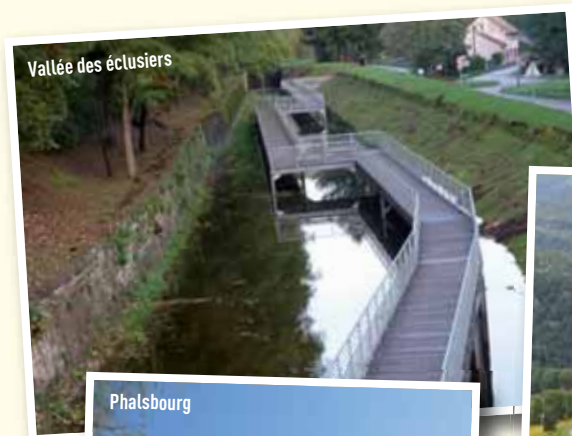
- les acteurs du tourisme local ainsi que
- les structures assurant les missions d'accueil et d'information du public, de promotion touristique et de coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Il a également mis en évidence :

- la présence de nombreux hébergements (chambres d'hôtes, gîtes, meublés de tourisme, campings, hôtels) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.
- la nécessité d'assurer une promotion commune à l'attention des touristes.

Ces éléments ont été analysés lors d'une récente réunion des différents acteurs du territoire qui ont souhaité confier à Moselle Tourisme et à l'Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative le soin d'examiner les modalités de transfert de la compétence tourisme des Communes vers la Communauté de Communes et la création d'un Office de Tourisme Communautaire.

Benjamin BACHMANN





Une commune de notre territoire

WINTERSBOURG



La commune de WINTERSBOURG porte les armes de deux de ses anciens seigneurs :

Partie haute : de gueules en couleur (rouge) et d'argent en couleur (blanc) avec le chevron des comtes de la Petite Pierre

Partie basse : d'azur en couleur (bleu) à la fasce d'argent de la Seigneurie de Fénétrange.

Définition : coupé de gueules au chevron ployé d'argent et d'azur à la fasce d'argent.



Wintersbourg à travers le temps

Les différentes appellations pour la Commune :

En 1170 : Wintersberg , en 1436 : Wintremont, au 15ème siècle = Ober-Winter, en 1601 : Wintersberg, et enfin en 1790 : Wintersbourg.

C'est le prince palatin Otto Heinrich qui introduisit la réforme en 1556 et quatre années après en 1560 une paroisse protestante y fut créée.

Le village fut détruit durant la guerre de trente ans (1618 – 1648). Il ne restait plus que six familles.

En 1790, Wintersbourg fut rattachée pour quelque temps au canton de SAVERNE. Ce ne fut qu'après de nombreuses réclamations et ordres que la commune accepta de faire partie du district de SARREBOURG.

Le surnom des habitants « Les moyocles = muscles » est dû aux travaux pénibles des paysans dans les carrières de Wintersbourg. Elles étaient renommées dans tout l'Est des Vosges pour les pierres servant à caillouter les chemins ruraux et privés mais également pour les pierres de taille dédiées aux constructions d'édifices publics et de maisons particulières.

Curiosités du village :



Une ancienne « pompe incendie » utilisée par les sapeurs-pompiers des années 1900 est aujourd'hui restaurée et présentée dans un abri en verre sur la place du village.



La source de la Zinsel : réhabilitée en 2010 par la Communauté de Communes avec l'appui de la Commune.



Panorama sur les hauteurs du village au niveau du château d'eau avec vues imprenables sur les Vosges et environ 25 villages des alentours.

Wintersbourg

Urbanisation du village

En 2008, le lotissement communal de WINTERSBOURG ainsi que la création d'une nouvelle rue (rue des Prés) a permis à la commune d'apporter une solution à l'extension du village : 16 parcelles ont trouvé acquéreurs très facilement.



En 2011, la commune s'est dotée d'un document d'urbanisme (carte communale) avec deux secteurs d'extension possibles (vers Bourscheid au Sud et vers Fleisheim au Nord).

En 2013, la commune décide d'amener les réseaux le long de la route allant vers Bourscheid en vue d'urbaniser et de développer l'habitat de la commune. Sur cette extension sera appliquée la taxe d'aménagement. La fin des travaux de viabilisation est prévue pour fin 2014.

Les réalisations récentes



Aire de jeux en 2002



Rénovation du foyer « Jacques Schwitzer » en 2006/2007



Construction d'une nouvelle Mairie en 2009/2010

Evènements marquants :

La fête de la musique

Organisée par l'association « Sports et Loisirs », chaque année sur deux jours, avec l'incontournable rendez-vous « Paëlla » du dimanche, cette fête rencontre un succès au-delà des limites du canton et a rassemblé, en 2013, plus de 500 personnes.

Activités économiques

Deux agriculteurs se partagent les terres communales pour élever des animaux dans le cadre d'un label bio.

- « Le Gaec des Trois Chênes », qui, une fois par an, fin Avril, organise une journée « Portes ouvertes » dans le cadre d'une action proposée par la Chambre d'Agriculture de Moselle « Le Terroir par Nature et par Goût ».

- « La ferme Gerber », dotée d'un puissant système photovoltaïque dont l'énergie produite est réinjectée dans le réseau d'alimentation électrique.

Wintersbourg, village fleuri

La commune participe au programme

" Je fleuris la Moselle" organisé par le Conseil Général. En 2013, elle s'est même vue remettre un diplôme d'honneur (précédé en 2011 et 2012 par deux prix d'encouragement).



Une récente rencontre entre une habitante sensible à l'avenir du Territoire et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes a abouti à l'échange ci-dessous :



Questions à Christian UNTEREINER...

En Décembre 2012, vos vœux appelaient un retour constructif de Phalsbourg au sein de la Communauté de Communes.

En Août 2013, les relations semblaient pourtant plutôt ten-

dues. Ce retour est devenu effectif depuis le 1er janvier, vous en êtes où aujourd'hui ?

En fait, les points d'achoppement identifiés durant les 6 premiers mois 2013 ont été levés au gré des réunions stratégiques et techniques. Les comités de pilotage en Sous-Préfecture sous l'autorité de Monsieur le Sous-Préfet, Éric INFANTE ont largement contribué à cette bonne fin.

Parmi les compétences confirmées dès le mois de mai, les thématiques banque de matériel, portage de repas et développement haut-débit ont rapidement trouvé les solutions adaptées aux meilleurs intérêts de l'ensemble des habitants du territoire.

Et la gestion des déchets ménagers ?

Elle relève désormais de la compétence d'un Syndicat Mixte d'Arrondissement qui fixe les règles de collecte et de fonctionnement. La Communauté de Communes, membre de ce Syndicat s'occupera du recouvrement de la redevance.

Pour pouvoir conserver le mode de collecte des Phalsbourgeois, Dany KOCHER a créé une Société Publique Locale permettant d'intégrer le Syndicat Mixte d'Arrondissement en conservant ses spécificités antérieures.

Tout en n'adhérant pas aux fondamentaux de la redevance incitative qui consiste à réduire le poids des poubelles, le système Phalsbourgeois ne lèse pas la Communauté de Communes par rapport à la dotation de fonctionnement de l'état.

Et la méthanisation ?

Il faut dire que le développement de la méthanisation envisagé par le Maire de Phalsbourg (transformation et valorisation des fermentescibles en gaz) est une solution à la fois intéressante et avant-gardiste. Par ailleurs un projet similaire est à l'étude au niveau de l'arrondissement. L'expérience de Phalsbourg pourra servir de modèle et profiter à l'intérêt de tout le territoire dans les années à venir.

Y a-t-il un point positif que vous souhaiteriez évoquer plus particulièrement ?

Assurément deux dossiers : l'Ecole de Musique pour tout le territoire et la fusion des Médiathèques. Outre la qualité des structures et activités qui profiteront à l'ensemble des habitants, le Conseil Communautaire, réuni le 16 décembre dernier en présence des Elus Phalsbourgeois, a décidé l'alignement des tarifs de l'Ecole de Musique. Ce vote a pour effet une diminution des dépenses de la population non Phalsbourgeoise pour l'accès aux cours de musique et la gratuité d'accès pour tous réseau des médiathèques et bibliothèques du territoire.

Les services à la population ont aussi un coût ! Quel est l'avis du Vice-Président en charge des finances ?

De toute évidence, l'équilibre basé sur les éléments de recettes fournis par les services financiers de la Préfecture (DGFIP) sera très serré. La différence entre les recettes nouvelles et les dépenses transférées affichent un solde positif prévisionnel de 16 000 €.

Notre territoire communautaire va compter autour de 18 000 habitants. 16 000 € de recettes nouvelles laissent peu de marge. Tout nouveau projet devra trouver son financement au travers de subventions, d'un éventuel prêt, voire d'une augmentation de fiscalité, ou les deux.



Question à Éric WEBER en charge du développement économique...

Justement, quelles sont les priorités en ce début 2014 ?

Il est inutile de rappeler la fermeture du Plan Incliné suite à l'accident du 4 juillet 2013. La saison touristique ratée, consécutive à l'arrêt soudain du site, nous démontre que l'économie du territoire, qui s'étend du Rocher de DABO à PHALSBOURG, est directement liée à l'activité touristique du Plan Incliné.

Ainsi, dès ce mois de Janvier, il faudra apporter notre part contributive à la redynamisation du tourisme fluvial.

La reprise de l'activité touristique du site dépendra d'une relation constructive entre VNF, la Communauté de Communes et l'Association du Plan Incliné, et une

volonté commune de proposer une offre qui corresponde aux attentes des touristes.

VNF* pense redémarrer le fonctionnement dès mai 2014.

Bien entendu, une telle offre doit être accompagnée d'une réelle capacité d'accueil structurée autour des hôtels, gîtes et chambres d'hôtes.

Le projet de village de gîtes autour du Rocher de DABO doit en 2014, en coopération volontariste entre la Commune de DABO et la Communauté de Communes sans oublier tous nos co-financeurs habituels, en particulier le Conseil Général, devenir une réalité !

* Voies Navigables de France





Après 10 ans d'absence, la loi du 16 Décembre 2010, entraîne depuis le 1 Janvier 2014 le retour de Phalsbourg au sein de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg.

Communauté qui avait été créée avec et sous l'impulsion de Phalsbourg en 1994. Cycles de 10 ans.

Pendant cette période, Phalsbourg a poursuivi son développement et la mise en place d'équipements ou de services à vocation intercommunale : médiathèque, portage de repas, maison des services, relais assistantes-maternelles, école de musique, parc matériel, création de deux ZAC, étude d'un dossier de méthanisation concernant les déchets.

Nous regrettons à cet égard qu'au cours de l'année 2013, la Communauté de Communes ait modifié ses statuts avant que Phalsbourg ne soit présent autour de la table pour supprimer en matière de développement économique les compétences "zac" et "immobilier d'entreprises", la compétence "maison des services" ainsi que le portage de repas chauds pour les Phalsbourgeois.

Par contre la médiathèque et l'école de musique sont enfin devenues intercommunales, pour plus de rayonnement, plus d'équité et de probables économies.

De leur côté, les élus Phalsbourgeois ont mis en place au cours de l'année 2013, un mécanisme (création de la société Valorgie) pour ne pas rejoindre pour l'instant le système incitatif de collecte des ordures ménagères géré par Sita, afin de rester cohérent avec le dossier qui a été monté en amont de méthanisation de la part fermentescible des déchets ménagers (méthanisation prévue en 2016).

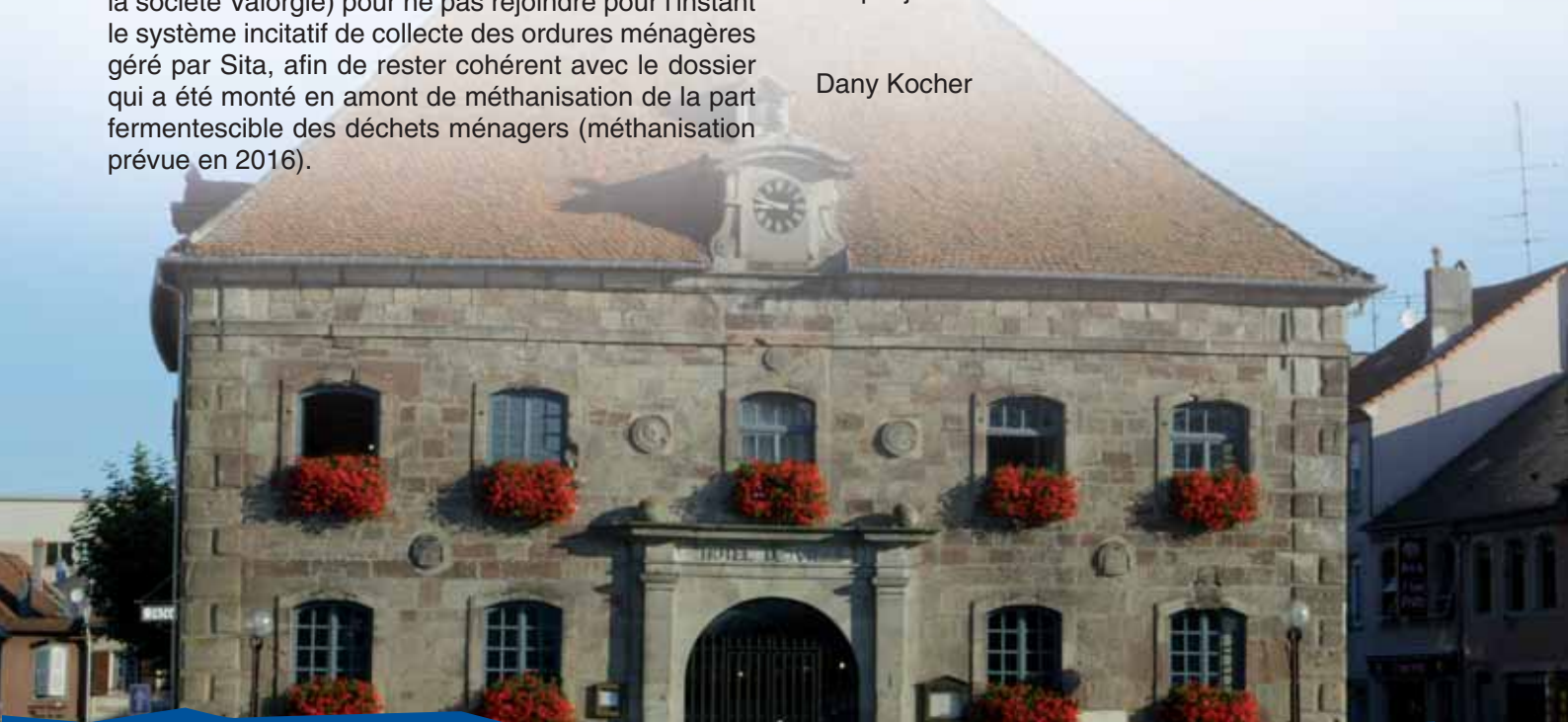
Le retour de Phalsbourg n'a pas été choisi par les élus, ni d'un côté ni de l'autre, mais voulu par la loi. Mariage de raison. Coopération intercommunale imposée.

Malgré ce côté contraignant, les mauvais souvenirs du passé commun, les difficultés rencontrées au cours de l'année préparatoire 2013, les élus Phalsbourgeois candidats aux élections municipales sont motivés pour retourner et s'investir au sein de l'intercommunalité. Car ils savent que c'est désormais le cadre de travail incontournable et qu'il est inutile de pleurer un "âge d'or" révolu qui ne reviendra plus, car les mentalités ont évolué et que de nombreux élus ruraux attendant avec enthousiasme le retour du chef-lieu de canton, car l'élection récente au sein de la Communauté de Communes de Sarrebourg montre que l'on ne peut travailler ruraux contre citadins, et car il y a un beau potentiel, de beaux dossiers et de beaux challenges à réaliser au sein de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg. Dossiers touristiques en cours ou à venir, environnement, patrimoine. Mais tout devra redémarrer par des études sérieuses sur la fiscalité de la communauté, des communes et la définition des compétences, afin d'optimiser au mieux les dotations et les possibilités de subventions des uns et des autres, notamment dans le domaine économique. Car la période est devenue celle des économies et des bonnes mutualisations et non plus celle de la création de nouveaux services ou investissements lourds.

Le dossier imprévu de Depalor venant bien entendu reposer la question des priorités.

Symboliquement, la fête organisée en 2014 autour des 200 ans de la création du corps des Sapeurs-Pompiers de Phalsbourg, qui associera forcément les corps des villages et les anciens pompiers, devrait sans aucun doute contribuer à remettre Phalsbourgeois et villageois au travail dans la sérénité. C'est en tout cas ce que je souhaite vivement.

Dany Kocher



Service Culturel

Les nouveautés

La Communauté de Communes a intégré au 1er janvier 2014 l'Ecole de Musique Paul Calmé et la Médiathèque Municipale de Phalsbourg. Autant de nouveaux services qui sont désormais proposés aux mêmes conditions à tous les habitants du territoire !

Ecole de musique « Atelier musical Paul Calmé »

L'école de musique avec cours de trombone, trompette, violon, flûte traversière, clarinette, piano, batterie, percussions, chant et jardin musical à partir de 5 ans.

Adresse :

6 rue du Collège (au 2ème étage du lycée Erckmann-Chatrian) - Phalsbourg.

Renseignements : 06 08 36 42 55 et 03 87 24 29 89



La médiathèque de Phalsbourg

Un nouveau maillon vient enrichir le réseau culturel existant! En effet, la médiathèque de Phalsbourg qui propose les mêmes services que la médiathèque intercommunale et les bibliothèques du réseau est désormais rattachée à la Communauté de Communes depuis 1er janvier 2014. L'espace et l'agencement intérieur de ce bâtiment permettent d'organiser des accueils de scolaires, de groupes et des événements culturels (spectacles, expositions).

Adresse : 2 rue Collège - Phalsbourg.

Horaires d'ouverture au public :

mardi : 15h - 18h ; mercredi : 9h - 12h et 13h - 17h ;

vendredi : 10h - 12h et 14h - 19h ; samedi 9h - 12h.

Renseignements : 03 87 24 63 69



Les médiathèques et leur réseau

Les médiathèques intercommunales (Arzwiller, Phalsbourg), les bibliothèques de Dabo, Haselbourg, Lutzelbourg, les Points Relais de Henridorff et Vesheim travaillent ensemble pour offrir moult services (prêts d'ouvrages, services multimédias, animations, offres culturelles) aux lecteurs inscrits et aux habitants du territoire.

Accueil de scolaires au Point Relais Lecture d'Henridorff

Depuis septembre 2013 et dans le cadre des « Activités pédagogiques complémentaires » initiées par M. Gauthier, Directeur de l'école, Jean-Marie HANSER, bénévole du Point Lecture, accueillent, chaque semaine des élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 tout au long de l'année scolaire.



Exemples d'actions d'animations



A la bibliothèque de Lutzelbourg, animation « Miam, Beurk » pour les bébés lecteurs - Octobre 2013



A la salle des fêtes de Guntzwiller « Lectures Gourmandes et partage de recettes » entre l'école maternelle du P'tit Sentier et le Club de l'Amitié de Guntzwiller dans le cadre de « Lire en Fête » du C.G. 57. Octobre 2013



Jacqueline NOTH, bénévole, nouvelle recrue au Point Relais de Vesheim, propose une « heure du conte » aux élèves de l'école primaire de Vesheim Décembre 2013



Spectacle « Kitchnette » par la Cie Le Cirque Gônes à l'Espace Arcadie de Vesheim, offert à 450 scolaires du territoire dans le cadre de « Lire en Fête ». Octobre 2013

Environnement

La Communauté de Communes n'a cessé de faire progresser le service à la population tout en respectant les directives européennes et nationales draconiennes en la matière. En effet, que de chemin parcouru depuis 1994 : les bornes à verre, la collecte sélective en 2003, la construction de 2 déchèteries en 2004 et en 2007. Pour finir en 2011, la redevance incitative dont les résultats, très encourageants, sont souvent cités en exemple dans la presse nationale et par d'autres structures en charge des déchets. Le constat est étonnant, car dès la première année les objectifs (fixés à 5 ans) ont été atteints, soit la réduction de 50% des tonnages d'ordures ménagères et une augmentation dans les mêmes proportions des produits recyclables.

Un grand merci et bravo à vous tous, d'avoir contribué à ces changements générateurs de succès, même si cela n'a pas toujours été très facile...

Un nouveau pas a été franchi en 2014. En effet, la Communauté de Communes a décidé de transférer au 1er janvier la gestion des déchets ménagers au Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg.

Ce transfert n'aura aucune incidence pour l'administré dont l'interlocuteur restera le Pôle Déchets, situé aux Terrasses de la Sarre à Sarrebourg (n° vert 0800 807 018).

Phalsbourg réintégrant la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014 et selon la réglementation en vigueur, tous les contrats passés par la commune, avant cette date, doivent être respectés à la fois par la Communauté de Communes et par le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg. De ce fait, il ne sera pas possible de mettre en place à Phalsbourg les bacs pucés et ainsi la redevance incitative pour le moment.



Dr Eric BARTHELEMY
Vice Président en charge
de l'environnement



Dans le cadre du transfert des déchets ménagers au Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg, Cindy Mairesse (chargée des déchets ménagers à la Communauté de Communes depuis près de 10 ans) a intégré l'équipe du Syndicat Mixte aux Terrasses de la Sarre à Sarrebourg. Nous la remercions d'avoir exercé ses missions avec professionnalisme et disponibilité. Nous lui souhaitons une belle continuité et réussite dans sa nouvelle équipe !

Tarifs de la Redevance Incitative pour 2014

Composition du foyer	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et +
Taille de la poubelle	80 litres	140 litres	140 litres	140 litres	240 litres
Nombre de levées incluses dans l'abonnement	10 levées incluses	10 levées incluses	12 levées incluses	15 levées incluses	12 levées incluses
Abonnement annuel	72 €	129 €	180 €	235,50 €	294 €
Part variable jusqu'à la 26e levée	3,00 €/levée	4,50 €/levée	4,50 €/levée	4,50 €/levée	7,00 €/levée
Part variable à partir de la 27e levée	6,00 €/levée	9,00 €/levée	9,00 €/levée	9,00 €/levée	14,00 €/levée

Associations, entreprises, pour vos évènements :

« Ecocup » édités par le Syndicat Mixte = le geste « éco-citoyen » qui rendra vos poubelles plus légères !

Renseignements : appeler le numéro vert 0800 807 018





Services à la population

Portage de repas

Un service à utiliser régulièrement ou ponctuellement pour des repas adaptés aux besoins (standard, régime diabétique, sans sel ou diabétique sans sel).

Pour passer commande :
03 87 24 40 40 avant 10h.

Nos tarifs livraison comprise

Repas standard : 7,30 €

Repas avec un régime spécial : 7,40 €

Repas midi/soir standard : 12,04 €

Repas midi/soir régime spécial : 12,85 €

Banque de matériel

Pensez à formuler votre demande par écrit : les demandes sont nombreuses.

Contact : André Rouschmeyer au 03 87 24 40 40.

Tentes, générateurs de chaleur, barrières de ville, groupes électrogènes, un ensemble de sonorisation, et des grilles d'exposition peuvent être réservées.

Pensez à formuler votre demande par écrit et en anticipant : les demandes sont nombreuses.

Contact : André Rouschmeyer au 03 87 24 40 40.

TARIF LOCATION

Tente de réception

Résidents Communauté de Communes 70 €
Extérieurs à la Communauté de Communes 90 €

Chauffage 30 €

Sono 50 €

Groupe électrogène 20 €

Grilles d'exposition gratuit



Emploi

Chantier d'insertion

Afin d'entretenir le vaste patrimoine que constitue la Vallée des Eclusiers, la Communauté de Communes a créé en juin 2011, un chantier d'insertion dont le siège est situé à la maison éclusière n°1. Ce chantier d'insertion a reçu l'agrément de la DIRRECTE validant ainsi, la création de 10 postes pour des agents en contrats aidés, 1 encadrant socio-professionnel et 2 tuteurs techniques. Les activités principales de ce chantier d'insertion portent sur l'entretien des espaces verts et du bâti de ce vaste patrimoine.



Point Emploi et Cyber-Base

Nathalie Leloup, animatrice de la Maison de l'Emploi, intervient tous les jeudis après-midi à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg pour des services s'adressant aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux créateurs d'entreprises, aux étudiants ou encore aux employeurs.

Sur les trois dernières années en moyenne, 55 à 58 % des personnes reçues en permanence Point Emploi ont retrouvé une activité professionnelle dont la durée varie de 1 à 9 mois.

En 2013 : 39 permanences pour 99 visites

23 personnes reçues dans le cadre du Point Emploi – 65 visites

9 personnes reçues dans le cadre de la Cyber-base – 34 visites

Depuis l'ouverture en septembre 2009 :

186 permanences

376 visites

118 inscriptions

25 en Cyber-base > service ouvert en mars 2011

93 au Point Emploi > service ouvert en septembre 2009



Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

18, rue de Sarrebourg - 57370 MITTELBRONN

Tél. 03 87 24 40 40 - Fax 03 87 24 40 52

Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr

E-mail : contact@paysdephalsbourg.fr

Ouverture : du lundi au jeudi : 8h30 -12h00 & 14h00 -17h00,
le vendredi : 8h30 -12h00